

COMMUNIQUÉ AUX PARENTS NOVEMBRE 2026



DATES IMPORTANTES

Conseil d'établissement : 12 novembre 2026 à 18 h 30.
Bulletin 1^{re} étape accessible sur Mozaïk : 17 novembre 2026
Journées pédagogiques : 19 et 20 novembre 2026

REPRISE DE LA PHOTO SCOLAIRE

Pour ceux qui le désirent, la reprise de la photo scolaire aura lieu :
Le samedi 7 novembre 2026 : École Boucherville Elementary School
800 rue du Père-Le Jeune, Boucherville

Le samedi 28 novembre 2026 : École Paul-Bruchési
1310 boul. St-Joseph Est, Montréal

La réservation d'une plage horaire est nécessaire.
Veuillez contacter le service à la clientèle : 450-500-1616 poste 1.

RENCONTRE PARENT- ENSEIGNANT

Les rencontres parents-enseignants, pour le bulletin de la première étape, auront lieu dans la semaine du 16 novembre 2026 ainsi que la soirée du mercredi 18 novembre jusqu'à 21 h. Une invitation vous sera envoyée par courriel afin de prendre un rendez-vous.



Surveillez votre boîte de courriels !

SÉCURITÉ SUR LA COUR D'ÉCOLE

En aucun temps, les parents ne sont admis sur la cour d'école. Si vous devez communiquer avec votre enfant, soit sur les heures de classe ou aux heures de récréations, vous devez vous présenter au secrétariat. Il ne faut surtout pas inviter votre enfant à venir vous parler près de la clôture. Cette procédure est obligatoire afin d'assurer la sécurité des enfants. Pour le service de garde, nous vous demandons d'entrer et de vous adresser à Mme Valérie ou Mme Nancy.

LA MINI-MINUTE POLICIÈRE

La Mini-Minute policière est un bulletin informatif mensuel destiné aux élèves du primaire et à leurs parents et préparé par la Régie intermunicipale de la police Richelieu-Saint-Laurent. Chaque mois, un sujet différent lié à la sécurité, à la prévention ou à des situations vécues par les jeunes sera abordé de façon simple, concrète et adaptée à leur réalité.

La mini-minute de novembre : **Comment traverser la rue en toute sécurité ?**

<https://canva.link/khvjtq4nk0vgvtp>



École Sainte-Marie

JOURNÉES-PARENTS : MIEUX COMPRENDRE POUR MIEUX ACCOMPAGNER VOTRE ENFANT

En cliquant sur le lien plus bas, vous trouverez toutes les informations concernant différentes conférences qui pourraient vous intéresser. Une belle occasion de mieux comprendre les besoins de vos enfants et de renforcer la collaboration avec l'équipe-école.

[Journée-Parents 14 novembre - Affiche.pdf - Google Disque](#)

PAS TOUJOURS FACILE D'ÊTRE PARENT

Le carrefour Familial du Richelieu propose des ateliers destinés aux parents afin de partager votre réalité, réfléchir aux défis avec des outils concrets. Pour obtenir plus d'information, cliquer sur le lien suivant :

[Affiche "pas facile d'être parent"](#)

SERVICE DE GARDE : JOURNÉE PÉDAGOGIQUE

Voici un rappel de la procédure concernant les inscriptions pour les journées pédagogiques. Il est très important de respecter les délais d'inscription afin que nous puissions planifier le personnel nécessaire au bon fonctionnement des activités.

Quelques semaines avant chaque journée pédagogique, vous recevez un courriel avec le « lien FORM » pour procéder à l'inscription. Vous pouvez également lire avec votre téléphone le code QR affiché à la porte #7 afin d'accéder au formulaire d'inscription pour la journée pédagogique.

Si vous souhaitez annuler une inscription à une journée pédagogique, vous devez le faire via courriel. Veuillez noter qu'il y a également un délai d'annulation à respecter, afin d'éviter de payer des frais supplémentaires. Ce délai est indiqué dans le courriel reçu pour l'inscription de l'activité.

Lors de la journée pédagogique, vous devez accompagner votre enfant à l'école le matin pour vérifier que l'inscription est conforme et que votre enfant passera une journée agréable. Prendre note que si nous n'avons pas l'inscription de votre enfant pour la journée vous serez dans l'obligation de le ramener à la maison.

SUGGESTIONS DE LECTURE MOIS DE NOVEMBRE

Pour **novembre**, à l'occasion du jour du Souvenir, nous proposons des livres traitant de la **réalité des conflits** et leurs **répercussions** ainsi que **l'importance de la paix**.

Suggestions de notre bibliothécaire : [Suggestions de lecture](#)

FACTURATION DES EFFETS SCOLAIRES

L'état de compte des effets scolaires est maintenant accessible sur Mozaïk Portail Parent. Merci de régler la facture dans les meilleurs délais. Dans le cas des gardes partagées, l'état de compte n'est pas divisé en deux. Les deux parents reçoivent le même état de compte et vous devez vous entendre pour le montant que chacun doit payer. Chaque parent doit utiliser son propre numéro de référence qui débute par ES-144 dans le cas d'un paiement par internet.



ATTENTION

Pour les paiements **par Internet**, assurez-vous d'utiliser le **numéro de référence** qui débute par **ES-144-** qui se trouve en haut à gauche sur l'état de compte. Ce détail est très important afin que le paiement soit fait dans la bonne école.

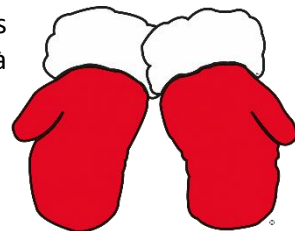
Si votre enfant était à une autre école du Centre de services scolaire des Patriotes, veuillez remplacer le numéro de référence de l'année dernière par celui sur l'état de compte de l'école Sainte-Marie.

Si le montant est négatif, vous n'avez rien à payer. Le solde se mettra à zéro selon les prochaines facturations.

LA GUIGNOLÉE – Aux Sources du bassin de Chambly

Nous invitons tous les élèves de l'école à apporter des denrées non périssables (conserves, aliments, papier hygiénique, tout ce que nous nous procurons à l'épicerie) qui serviront à la fabrication de paniers de Noël.

Du 4 novembre 2026 au 30 novembre 2026, nous aurons des bacs dans chaque classe, à l'entrée de l'école et à l'entrée du service de garde.



Aidons à semer la joie autour de nous et à sensibiliser les élèves au plaisir de donner. Merci de votre générosité!

TIRELIRES « J'AI FAIM TOUS LES JOURS »

Nous avons remis des tirelires aux élèves afin de ramasser des dons pour l'organisme « J'ai faim tous les jours », lors de la soirée d'Halloween.

Nous vous demandons de retourner les tirelires « J'ai faim tous les jours » à l'école au plus tard le 3 novembre 2026. Merci!

IDENTIFICATION OBLIGATOIRE DES VÊTEMENTS, BOTTES, SOULIERS ET ACCESSOIRES

Nous tenons à vous rappeler l'importance de bien identifier tous les effets personnels de votre enfant, notamment les manteaux, bottes et souliers. De nombreux enfants portent des articles semblables, et sans identification claire, ceux-ci se retrouvent fréquemment aux objets perdus où ils sont mélangés avec ceux d'autres élèves.

Cela permettra aux enfants de récupérer rapidement leurs effets personnels.

LE FROID S'INSTALLE : VOICI LE THERMOMÈTRE VESTIMENTAIRE 2026-2027

Avec les variations de température et l'hiver qui arrive à grands pas, voici un thermomètre vestimentaire. Ce thermomètre se veut un outil afin d'avoir les vêtements appropriés selon la météo quotidienne. Cliquer ici PDF: [Thermometre-vestimentaire.pdf](#)



De plus, assurez-vous que votre enfant apporte tout ce dont il a besoin pour sa journée à l'école (gourde, collations, chaussures, dîner, etc.). Toujours dans le but de vous éviter de venir à l'école, merci de prévoir des vêtements de rechange, à laisser dans son sac. Si, toutefois, vous devez venir lui porter quelque chose, identifiez l'objet en inscrivant son nom et son numéro de groupe avec un *Post-it* sur la table dans l'entrée de l'école. Nous remettrons l'objet à votre enfant.

SOUTIEN AUX COMPORTEMENTS POSITIFS (SCP)

Cette année encore, nous travaillons à encourager les bons comportements et nous célébrons les réussites. Il s'agira de renforcer les attitudes et les gestes qui contribuent à un environnement propice à l'apprentissage, au respect et au bien-être de tous.

Nous amorçons cette année avec un **premier objectif**, du 28 septembre au 27 novembre, qui portera sur les comportements attendus pour un milieu sain et sécuritaire:

		Corridors et escaliers
Respect	Octobre	Je circule en silence et calmement dans les escaliers et les corridors, à l'entrée et à la sortie de l'école, dans les déplacements et sur l'heure du dîner,
		Extérieur
Responsabilité	Novembre	Au son du sifflet : <ol style="list-style-type: none"> 1. J'arrête de jouer. 2. Je range le matériel. 3. Je prends mon rang.

N'hésitez pas à encourager votre enfant pour ses efforts; faire équipe est ce qu'il y a de plus porteur pour nos élèves ! Vous pouvez consulter la matrice des comportements attendus sur le site Internet de l'école.



CAPSULE PLAN DE LUTTE POUR CONTRER LA VIOLENCE ET L'INTIMIDATION

L'intimidation ou un conflit : faire la différence

Mieux
comprendre
pour mieux
soutenir nos
enfants !



Conflit

Un désaccord entre deux personnes.

- ✓ Désaccord à propos d'une situation précise.
- ✓ Rapport de force généralement égal.
- ✓ Situation ponctuelle.
- ✓ Les deux personnes peuvent s'exprimer.
- ✓ Peut se résoudre par le dialogue et la recherche de solutions.

Intimidation

Des gestes ou des paroles qui font du tort et qui se répètent.



- ✓ Gestes ou paroles visant une personne (moqueries, exclusion, menaces, gestes physiques, cyberintimidation, etc.).
- ✓ Déséquilibre de pouvoir.
- ✓ Comportements répétés.
- ✓ La personne ciblée a de la difficulté à se défendre.
- ✓ Nécessite une intervention pour faire cesser la situation.

Comment reconnaître l'intimidation ?

AGIR

A

Acte intentionnel ou non

G

Gestes répétés

I

Inégalité des forces

R

Résultat négatif chez la personne ciblée



En cas de doute, parlez-en avec votre enfant et communiquez avec l'école.

Plus une situation est signalée rapidement, plus il est possible d'intervenir efficacement.



Ensemble pour un milieu scolaire sain et bienveillant !



Pour plus d'information : latrousseanti-troll.com

ÉPREUVES MINISTÉRIELLES

Les élèves de 4^e année et de 6^e année auront à passer des épreuves obligatoires sanctionnées par le ministère de l'Éducation. Nous vous faisons parvenir les dates afin de vous assurer que votre enfant sera présent à l'école. Les dates sont **prescrites par le Ministère et ne peuvent pas être déplacées**. En conséquence, la participation à une sortie éducative, à un voyage ainsi qu'à une activité sportive ou culturelle, par exemple, ne saurait justifier une absence à une épreuve ministérielle obligatoire.

Les seuls motifs pouvant justifier une absence à une épreuve ministérielle obligatoire sont une maladie sérieuse ou un accident de l'élève confirmé par une attestation médicale, le décès d'un proche parent et la convocation d'un tribunal.

Il est donc important de prendre note qu'un élève **absent sans justification autorisée par le Ministère se verra octroyer la note de zéro**. Par ailleurs, il faut souligner que les épreuves ministérielles obligatoires comptent pour 20 % dans le résultat final du bulletin.

Horaire de la session d'examens de mai et juin 2027

- 4^e année : français lecture, l'épreuve se tiendra les 2 et 3 juin 2027
- 4^e année : français écriture, les épreuves se tiendront les 7, 8 et 9 juin 2027
- 6^e année : français lecture, l'épreuve se tiendra les 31 mai et 1^{er} juin 2027
- 6^e année : français écriture, les épreuves se tiendront les 2 et 3 juin 2027
- 6^e année : mathématiques, les épreuves se tiendront les 8, 9 et 10 juin 2027

